

sadies

Sadies Résidents

Extourne des factures Caisse maladie

9 mai 2023

Avant de passer aux factures électroniques Medidata, lors de réévaluation « Plaisir » avec effet rétroactif, il était possible de faire des correctifs « Plaisir » sans devoir annuler les factures.

Depuis que les factures électroniques Medidata sont en place, en cas de réévaluation avec effet rétroactif, vous devez

- Extourner les factures déjà émises
- Etablir de nouvelles factures

Ainsi, le processus est le suivant :

Vous recevez courant avril 2023 des résultats de réévaluations Plaisirs qui donne les résultats suivants :

MARTIN Micheline a été réévaluée en classe 11 dès le 15 janvier 2023. Comme auparavant, vous indiquez le résultat dans le payeur avec les dates de validité :

Prise en charge Forfaits	montant	Règle	Début et fin validité		Date éval	Min ABC	limite	sans CSB	D	Eval.	Montant après limite
O10 - Forfait OPAS 10	96.00	Jours de présence	01.03.2021	07.12.2021	29.11.2020	188.22	180.001	174.698			
O12 - Forfait OPAS 12	115.20	Jours de présence	08.12.2021	13.09.2022	08.12.2021	232.07	220.001	217.695			
O9 - Forfait OPAS 9	86.40	Jours de présence	14.09.2022	14.01.2023	14.09.2022	176.61	160.001	163.445			
O11 - Forfait OPAS 11	105.60	Jours de présence	15.01.2023		15.01.2023	212.25	200.001	198.013	10.50		

Les factures caisses maladie de janvier, février et mars 2023 devront être extournées.

Extourne et refacturation

En dehors du cycle de facturation ordinaire. Il est préférable de ne pas extourner et refacturer dans le même déclenchement de facturation. Votre écran « Facturation » est donc vide

Si vous avez plusieurs cycles de facturation, vous sélectionnez le cycle souhaité et cliquez sur « Extourne »

Extourne :

Vous indiquez la date des extournes qui doit correspondre à la date de calcul de la nouvelle facture

The screenshot shows the 'Extournes' window with the following fields and values:

- Date extourne:** 30.04.2023
- Facture à extourner:** 18834
- dimanche, 7 mai 2023**

N°	Date	Pensionnaire/Payeur	Du	Au	Centrale	Montant
----	------	---------------------	----	----	----------	---------

Vous sélectionnez les factures à extourner

The screenshot shows the 'Extournes' window with the following fields and values:

- Date extourne:** 30.04.2023
- Facture à extourner:** 18834
- dimanche, 7 mai 2023**

N°	Date	Pensionnaire/Payeur	Du	Au	Centrale	Montant
▶ 18834	30-avr.-23	MARTIN Micheline	01-janv.-23	31-janv.-23	Non	-2 678.40 CHF
	CSS					
18911	30-avr.-23	MARTIN Micheline	01-févr.-23	28-févr.-23	Non	-2 419.20 CHF
	CSS					
18995	30-avr.-23	MARTIN Micheline	01-mars-23	31-mars-23	Non	-2 678.40 CHF
	CSS					

Vous pouvez uniformiser la date d'extourne

Vous pouvez visualiser et éditer les extournes

Vous pouvez supprimer les extournes

Vous pouvez bien entendu extourner les factures de plusieurs résidents.

Refacturation :

Une fois toutes les extournes sélectionnées, vous ajoutez tous les résidents à refacturer avec les dates de début et de fin de facture correspondant à la période à refacturer.

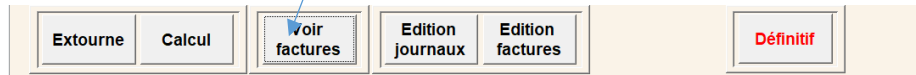
The screenshot shows the 'Déclenchement' window with the following fields and values:

- Cycle facturation:** 2
- Caisse maladie:** Caisse maladie
- Sélection groupée**
- Sélection des patients à facturer**
- 01-avr.-23** (Facture du)
- 30-avr.-23** (Au)

N°	Nom	Séjour	Facture du	Au	Calcul	Voir	Edition
▶ 281	MARTIN Micheline	1 SPC	01-janv-23	31-mars-23			
*				30-avr.-23			

Comme pour les extournes, vous pouvez refacturer plusieurs résidents dans le même déclenchement. Pour cela, vous ajoutez tous les résidents à refacturer

Une fois les calculs terminés, vous supprimez les factures que vous ne souhaitez pas conserver (pension, Lima etc...)



Factures

Type facture: Facture CM Facture n°: 19039

Résident N°: 281/1 CSS
Centre de services

Né(e) le: 15-août-1940 date facture: 30.04.2023 Case postale 144
1000 Lausanne 10

Nom: MARTIN Micheline

Type séjour: SPC **Modif** <

Période de facturation du: 01-janv.-23 Au: 31-mars-23

Date	Prestation	qte	prix	Tva	total
01-janv.-23	O9 Forfat OPAS 9	14	86.40		1209.60
15-janv.-23	O11 Forfat OPAS 11	76	105.60		8025.60
					FR. 9 235.20

Modif <

Date	Type	montant	total
			FR. 0.00

Suppression Total : **FR. 9 235.20** **SORTIE** →

Enr | 1 sur 4 | Rechercher

Navigation – Suppression de facture

Vous pouvez ensuite éditer les journaux.

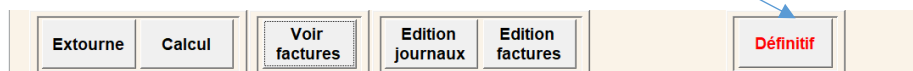
Effectuer les contrôles habituels

Factures établissement				
Prestation	Libellé	Montant unit.	Qte	Total TTC
60100			0	1 459.20
O11	Forfait OPAS 11	Fr. 105.60	76	8 025.60
	19039 MARTIN Micheline	Fr. 105.60	76	8 025.60
O9	Forfait OPAS 9	Fr. 86.40	-76	-6 566.40
	19039 MARTIN Micheline	Fr. 86.40	14	1 209.60
	18995 MARTIN Micheline	Fr. 86.40	-31	-2 678.40
	18911 MARTIN Micheline	Fr. 86.40	-28	-2 419.20
	18834 MARTIN Micheline	Fr. 86.40	-31	-2 678.40
Total facturation				FR. 1 459.20

et transmettre vos factures électroniques selon la procédure ordinaire.



Une fois Medidata validé, vous pouvez cliquer sur le définitif.



Le support Sadies reste à votre disposition pour toute aide complémentaire.

Sadies SA